



Site classé
Patrimoine
national



Défilé de Pierre-Châtel

Ain- Savoie

Date du décret : 31 mai 2013

Communes concernées : Nattages et Virignin (Ain) La Balme et Yenne (Savoie).

Le Défilé de Pierre-Châtel, situé à cheval sur les départements de l'Ain et de la Savoie, est une des sept principales cluses recensées au niveau national.

Il constitue une porte naturelle grandiose utilisée depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours d'une manière continue avec le passage du Rhône, marqué par l'empreinte profonde de l'histoire de sa navigation, lisible sur le terrain.

Le cours du Rhône qui marque la frontière entre ces limites administratives est un lien très fort qui assure l'unité de ce paysage comme lieu de passage très fréquenté. Il a toujours gardé malgré des atteintes, un caractère de pleine nature affirmé, à travers les composantes de son paysage de gorge : eau torrentueuse, falaises abruptes creusées d'énormes marmites, manteau forestier dense, grottes ouvertes au flan des escarpements.

Depuis l'aménagement du fleuve par la CNR, il a acquis une valeur relique, car cette portion précieuse du territoire, conservée à l'identique (sauf le débit du Rhône),

témoigne avec éloquence de l'harmonieuse diversité des formes, des boisements, de la faune et de la flore du cours primitif du Rhône.

Ces gorges forme aussi l'écrin naturel de l'ancienne chartreuse de Pierre-Châtel, omniprésente dans le défilé (point de vue depuis Notre Dame de la Montagne, le sentier de randonnée situé sur la pente savoyarde, la route qui traverse le défilé, le seuil de la CNR) et visible de très loin à l'entrée ouest de la gorge, (depuis la RD 1516, les plaines de La Balme et Virignin, les rives de l'ancien cours du Rhône).

En raison de la position stratégique du site, il a également abrité une place militaire, avec tout un système de fortifications impressionnantes, édifiées au 19^e siècle, qui accentuent l'aspect sauvage du véritable nid d'aigle, particulièrement perceptible à l'entrée ouest du défilé.

Le périmètre de classement du site va sensiblement au-delà des actuels abords de protection de la Chartreuse, au titre des monuments historiques, pour englober l'ensemble du défilé du Rhône dans toutes ses composantes à la fois culturelles et naturelles.

La superficie du site classé couvre environ : 717 ha.

Type d'intérêt

Artistique, Historique, Scientifique, Légendaire et Pittoresque, mais le conseil d'État n'a retenu que le dernier critère.

Accès

Libre

Tourisme

Office du Tourisme de Yenne : 09 66 98 57 66

<http://www.yenne-tourisme.fr>

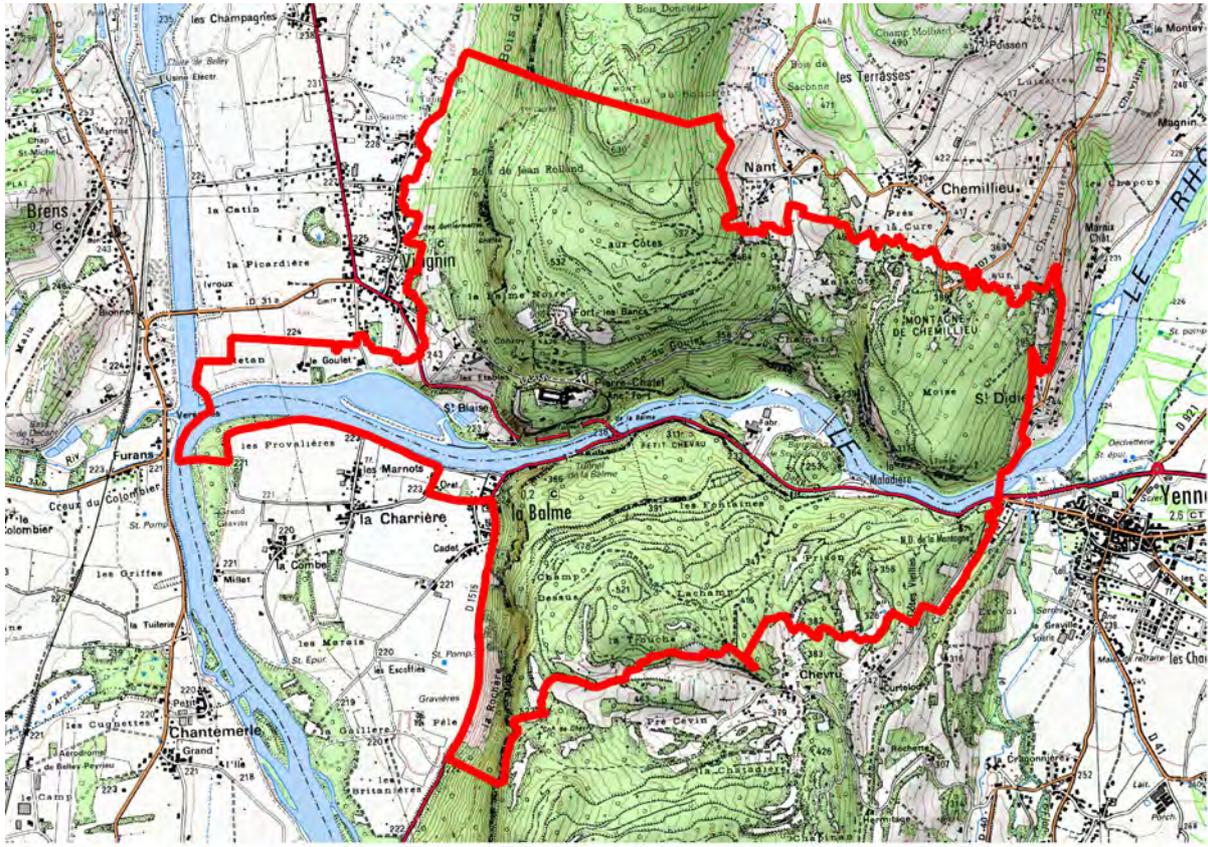
Syndicat intercommunal de protection des berges et bordures du Rhône en Savoie :
04.79.36.78.92 e.mail : sipbbrs@wanadoo.fr

Autres observations

Le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), regroupe les 36 communes de l'Avant Pays Savoyard à travers trois structures intercommunales :

- La communauté de communes de Yenne
- La communauté de communes du lac d'Aiguebelette
- La communauté de communes du Val Guiers.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2015

